CARTE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST AU 1/200 000

TINGRÉLA

RÉPUBLIQUE DU MALI
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE _ FEUILLE NC-29-XVIII

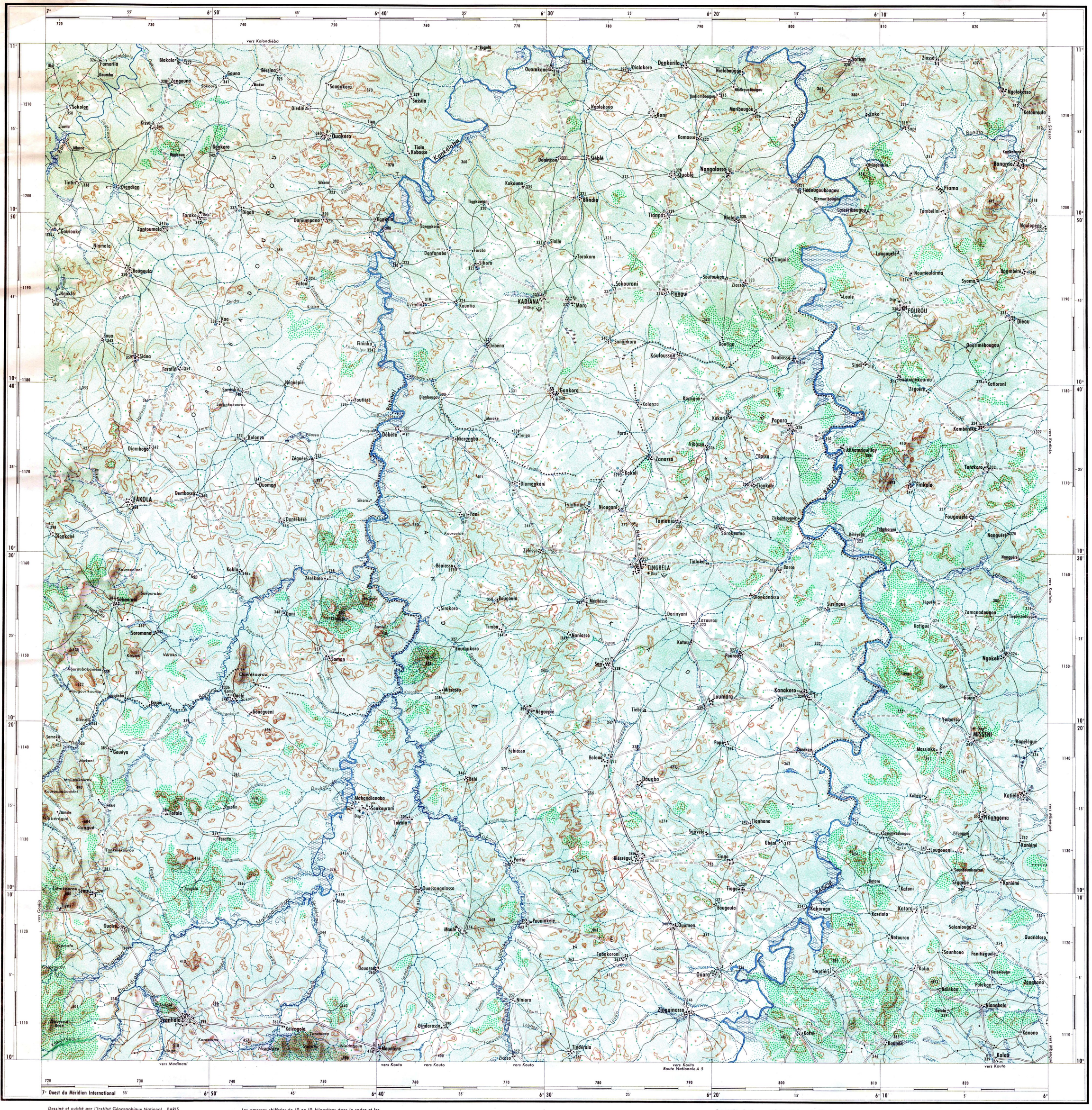

RÉPUBLIQUE DU MALI

Région de Sikasso

Cercles :

1_ Sikasso
2_ Kadiolo
3_ Kolondiéba
4_ Bougouni

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Département du Nord

Préfecture : Korhogo

Sous-Préfectures :

5_ Goulia
6_ Tingréla
7_ Kolia
8_ Kouto
9_ Mbengué

Couverture photographique aérienne verticale de l'Insitut Géographique National_Paris 1956-57.
Canevas astronomique 1959.
Restitution 1960.
Fond planimétrique complété sur le terrain en 1962-63.

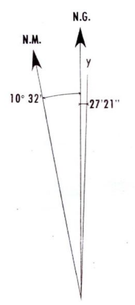

La déclinaison magnétique correspond au centre de la feuille au 1er Janvier 1964. Elle diminue chaque année de 6 minutes sexagésimales.

NC-29-XXIII BOUGOUNI	NC-29-XXIV MASSIGUI	NC-30-XIX SIKASSO
NC-29-XVII TIENKO	NC-29-XVIII TINGRÉLA	NC-30-XIII NIELLÉ
NC-29-XI ODIENNÉ	NC-29-XII BOUNDIALI	NC-30-VII KORHOGO

CONVENTION PHONÉTIQUE

Les noms de lieux sont transcrits conformément aux instructions de la Commission de Toponymie Outre-Mer de l'Institut Géographique National en Afrique de l'Ouest francophone. Seuls les toponymes notoires font exception à cette règle.

Toutes les lettres se prononcent séparément (y compris les E placés en fin de mot)

EXCEPTIONS

Les doublets soulignés AN, ON, IN, EU, conservent leur valeur habituelle (nasalisée).
le doublet OU est souligné lorsque sa lecture prête à doute.
G sera suivi d'un "u" devant les voyelles "e" et "i" pour lui conserver le son dur.
W a toujours le son anglais, jamais le son "v".
le redoublement du "s" entre deux voyelles lui donne le son sourd.
Y toujours semi-consonne ne sera jamais employé à la place de la voyelle "i".
R employé seul est réservé à l' r roulé avec l'extrémité de la langue.
RH transcrit le "rhaïn" arabe et le "r" grasseyé
NY rend le son "gn" de "compagnon"
NG se prononce comme la fin de "camping"

Dessiné et publié par l'Institut Géographique National _ PARIS (Annexe en Afrique Occidentale _ DAKAR).

Reproduction interdite.

Dépôt légal n° 322 _ 4ème trimestre 1964

1ère Edition : 1954
2ème édition : Novembre 1964

Les amorces chiffrées de 10 en 10 kilomètres dans le cadre et les croissillons dans la carte correspondent au quadrillage M. T. U.

Echelle 1/200 000

Km. 5 0 5 10 15 20 Km.

Les courbes de niveau sont à l'équidistance de 40 mètres.
La chiffraison des courbes de niveau est disposée de telle sorte que le sommet des chiffres soit orienté vers le haut du terrain.
Seules les altitudes soulignées sont rattachées au Nivellement Général de l'Afrique Occidentale par des opérations précises.

Projection de Mercator Transverse Universelle (M. T. U.)
Ellipsoïde de Clarke 1880.
Origine $L_0 = 0°$, $M_0 = 9°$ Ouest du Méridien International.
Facteur de réduction d'échelle $K_0 = 0,9996$.
Facteur d'échelle au centre de la carte $K = 1,0005$.

Routes principales — bonne viabilité — très bonne viabilité
Routes secondaires — praticabilité permanente / praticabilité intermittente
Piste automobilisable
Laie forestière (coupe feu)
Piste ordinaire
Sentier
Chemin de fer à voie de 1m.
1. Gare, station _ 2. Halte, arrêt _ 3. Tunnel
Ligne télégraphique et téléphonique
Ligne de transport d'énergie électrique

Fleuve et rivière — 1. Origine de navigation _ 2 et 3. Barrages — 4. Chute _ 5. Rapide
Cours d'eau à sec une partie de l'année
Ponts — 1. Maçonnerie ou métal _ 2. Bois et terre — 3. Passerelle ou pont de lianes
1. Chaussée submersible _ 2. Bac pour voitures
3. Gué ou pirogue
Canal d'irrigation ou d'assèchement
1. Zone inondable _ 2. Zone marécageuse
Puits _ Citerne _ Source _ Céane (trous d'eau) _ Réservoir
Lac et mare permanents
1. Limite de zone humide _ 2. Sable humide et alluvions

Maisons : 1. en dur _ 2. en banco _ 3. Camp! de nomades
1. Case _ 2. Campement (gîte d'étape)
1. Hôpital ou dispensaire _ 2. Marché
1. Eglise _ Chapelle _ Temple _ 2. Mosquée
Cimetières : 1. Chrétien _ 2. Musulman
Terrain d'atterrissage — 1. praticabilité permanente — 2. praticabilité intermittente
1. Poste _ 2. Télégraphe _ 3. Téléphone
1. Poste et télégraphe _ 2. Télégraphe et téléphone
Poste, télégraphe et téléphone
Poste de douane
Point ou borne. 1. Astronomique _ 2. Géodésique
1. Repère de nivellement _ 2. Point coté

Courbes de niveau _ 1. Arête rocheuse
1. Courbe de cuvette _ 2. Courbe intercalaire
1. Escarpement _ 2. Talus
1. Dune fixée _ 2. Dune et sable vifs
Mangrove
Rizière inondable
Zone de cultures — 1. avec arbres — 2. sans arbre
Arbre isolé ou plantes arbustives — 1. Baobab 2. Cotonnier 3. Caféier 4. Hévéa 5. Cocoyer 6. Bambou 7. Palmier 8. Sisal 9. Bananier 10. Palétuvier 11. Cacatier.
Forêt classée

1. Forêt
2. Forêt dégradée
1. Fourré
2. Forêt claire ou savane boisée
1. Savane arborée ou arbustive
2. Brousse tigrée
1. Prairie
2. Steppe à épineux

Frontière _ Borne frontière et son numéro — Lb.12
Limite de Région (Mali), de Département (Côte d'Ivoire)
Limite de Cercle (Mali), de Sous-Préfecture (Côte d'Ivoire)
Limite d'Arrondissement (Mali)
Les limites imprécises ou mal déterminées sur le terrain sont figurées en signes discontinus.

Capitale d'Etat — ABIDJAN
Chef-lieu de Région (Mali), Préfecture (Côte d'Ivoire) — BOUAKE
Chef-lieu de Cercle (Mali), de Sous-Préfecture (Côte d'Ivoire) — KONG, MAN
Chef-lieu d'Arrondissement (Mali) — KATI
Village important — Koloko, Ndoussi
Village — Ouanguié
Village de culture _ Campement nomade — Djéyé

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL _ PARIS
(ANNEXE EN AFRIQUE OCCIDENTALE _ DAKAR)